

Bulletin inscription

Les pièces à fournir
(obligatoires pour toutes inscriptions)

- Bulletin d'adhésion complété, daté et signé,
- Règlement de la cotisation,
- Chèque (carte d'identité obligatoire)
 - Justificatif de domicile de moins de six mois avec pièce identité.
- Livret de famille

Pour les enfants des saisons précédentes, il est impératif de venir aux inscriptions avec leur carte afin que celle-ci soit mise à jour.

Tarifs

Annuel valable du 05/09/2022 au 03/06/2023

Natation enfants	
Agglo : 158 €	2 ^{ème} enfants Agglo : 110 €
Extérieur : 197.50 €	2 ^{ème} enfants Ext. : 137.50 €

Niveau et cours :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Portable :

Mail :

Je soussigné(e)avoir lu et pris connaissance du règlement et des modalités d'inscriptions.

Signature :



... Pour votre confort
Pour une eau plus agréable
et moins irritante ...

La douche savonnée avant la baignade est obligatoire.

Le bonnet de bain lors de toutes activités encadrées est obligatoire.

Les lunettes de natation sont préconisées pour le confort de l'enfant à partir du niveau apprentissage. Préalablement, il est nécessaire que l'enfant maîtrise l'immersion totale de la tête sous l'eau sans accessoire.



Ecole de Natation Enfant

Saison 2022 - 2023



CENTRE AQUATIQUE AQUAVAL
RD 65, 27 600 GAILLON
02 32 77 47 00
aquaval@seine-eure.com

AQUAVAL
Centre
Aquatique

**seine
eure**
agglo

Ecole de natation



Jardin aquatique / éveil corporel

Cette activité contribue au développement général de l'enfant en favorisant son autonomie, ses capacités psychomotrices et sa socialisation en terrestre, de 9h15 à 9h45, et milieu aquatique de 10h à 10h45.

Petit Débutant né en 2016

Familiarisation ludique et progressive du jeune enfant en respectant son vécu et ses capacités de développement moteur.

Débutant 1 et 2

Acquisition et maîtrise complètes des fondamentaux de la natation, (équilibre/immersion/respiration/propulsion).

Apprentissage 1

Amélioration des acquis et apprentissage de deux techniques de nage (ventrale/dorsale). Apprentissage des entrées dans l'eau par la tête.

Apprentissage 2

Réinvestissement des acquis et apprentissage d'une 3^e technique de nage avec acquisition des plongeons.

Perfectionnement

Apprentissage de la 4^e technique de nage avec perfectionnement des 3 autres. Maîtrise des plongeons et des virages.

Nat' ados



Si tu as plus de 12 ans et une bonne aisance subaquatique, la nat'ado te permettra de parfaire vos compétences de manière ludique afin que l'eau ne représente plus de secret pour toi !

Modalités d'inscriptions

→ Dispositions Générales

Les cours de natation sont assurés par du personnel encadrant qualifié. L'inscription à un cours vaut l'acceptation implicite du règlement intérieur de l'établissement.

→ Validité de l'abonnement

Les cartes d'abonnements des activités sportives sont **valables durant l'année scolaire en cours** (selon les dates proposées par la direction de l'établissement).

Notre centre aquatique vous propose 30 séances de natation à raison d'un cours par semaine.

Les cours sont suspendus les jours fériés, vacances scolaires (zone b), événements exceptionnels ou fermetures réglementaires ou exceptionnelles.

Aucun remboursement ni report n'est possible sauf sous contre-indication médicale définitive.

→ Prise de vue

Des prises de vue pourront être réalisées par l'Agglomération Seine-Eure pour être exploitées pour les différentes campagnes de publicité du centre aquatique Aquaval.

→ Informations pratiques

Attention : se munir d'une pièce de 1€.
L'accueil se fait 1/4 h avant le début de la séance ; pour le bon déroulement du cours, il est demandé de respecter les horaires.

L'entrée dans le bassin se fait obligatoirement en présence du Maître-Nageur. Il est impératif que l'abonné **soit muni de sa carte à chaque séance, attention : 5 € carte perdue.**

→ Certificat médical

La pratique régulière d'une activité physique et sportive est vivement **recommandée** par les professionnels de la santé.

Dans la pratique d'une activité de loisir le certificat médical d'aptitude n'est pas obligatoire ; cependant, nous vous conseillons vivement de vous assurer auprès de votre médecin traitant que l'état de santé de votre enfant lui permet de pratiquer une activité aquatique régulière.

Bulletin inscription

Jardin aquatique + 30 min éveil corporel né en 2017-2018	Mercredi	<input type="checkbox"/>	9h15/10h45
Débutant né en 2016	Lundi	<input type="checkbox"/>	17h00/17h45
	Mardi	<input type="checkbox"/>	17h00/17h45
	Mercredi	<input type="checkbox"/>	15h00/15h45
		<input type="checkbox"/>	16h00/16h45
Débutant 1	Lundi	<input type="checkbox"/>	17h00/17h45
		<input type="checkbox"/>	18h00/18h45
	Mardi	<input type="checkbox"/>	17h00/17h45
	Mercredi	<input type="checkbox"/>	9h15/10h00
		<input type="checkbox"/>	15h00/15h45
Judi	<input type="checkbox"/>	17h00/17h45	
Débutant 2	Lundi	<input type="checkbox"/>	18h00/18h45
		<input type="checkbox"/>	17h00/17h45
	Mercredi	<input type="checkbox"/>	14h00/14h45
		<input type="checkbox"/>	15h00/15h45
	Judi	<input type="checkbox"/>	17h00/17h45
Apprentissage 1	Vendredi	<input type="checkbox"/>	17h00/17h45
		<input type="checkbox"/>	18h00/18h45
	Mercredi	<input type="checkbox"/>	10h15/11h00
		<input type="checkbox"/>	14h00/14h45
		<input type="checkbox"/>	16h00/16h45
Judi	<input type="checkbox"/>	17h00/17h45	
Apprentissage 2	Judi	<input type="checkbox"/>	18h00/18h45
	Mardi	<input type="checkbox"/>	18h00/18h45
	Mercredi	<input type="checkbox"/>	17h00/17h45
	Judi	<input type="checkbox"/>	18h00/18h45
Perfectionnement	Vendredi	<input type="checkbox"/>	18h00/18h45
	Mardi	<input type="checkbox"/>	18h00/18h45
	Mercredi	<input type="checkbox"/>	17h00/17h45
Nat'ados	Mercredi	<input type="checkbox"/>	19h00/19h45
		<input type="checkbox"/>	18h00/19h00

